Genre du véhicule Tracteur agricole	Marque SANE	Type ITALIA 35 D T	Fiche d'homologation n <sup>o</sup> CH 4713 07	
MOYENS D'IDENTIFICATION "SAME" sur paroi frontale - "SAME ITALIA" de chaque coté capot moteur "35 M" sur plaquette rivée, à droite sous tableau de bord "IT 35 T" en préfixe du numéro de châssis				
Numéro du chassis frappé à droite, latéral, au-dessus essieu avant + s. plaquette constructeur Signe d'identification du moteur frappé "025-1002 V" à droite sur le bloc (frappé par l'importateur) Constructeur SAME F-CASSANI & Co TREVIGLIO (1) Importateur Féd. syndic. agric. canton de FRIBOURG				
Direction au centre Frein de service Méc. à Frein auxiliaire Méc. à Frein stationn'. arbres Transmission Mécanic Blocage differ. s.r.AR  CARROSSERIE Forme (2 sièges s/ailes	Assistance ruban, s.arbres Ritzel ruban, s. /avec v. Ritzel Frein pr. rer que Nom Crochet rem. AV + AR v. Toit ouvert	péd. séparées errouillage  n. bre vit. 3 x 2 *) //itesse max. 20 **)km/h	Refroidissement Air	
DIMENSIONS Voie Diam. braqua	ge G 6,60 DR 6,60	POIDS A vide Charge utile Poids total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essi	Avant Milieu Arrière TOTAL 690 860 1550  1550  950 1660 2550 7.50 - 16 11.2/10 - 28 eu 1080 1660	

Four de route 2/IGM 2071 PMK Avertisseur optique  Feux de croisement Bilux Feux de position 2/ds phares  Feux de gabarit 2/s.ailes K23290 Feux de brouillard —  Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 95 (dB/B)  Essuie-glace — Lave-glace —  Feux arrières 2/BOSCH K 23262 Catadioptres 2/séparés 6/80  Feux stop 2/comb.av.clignot. Feux de recul  Eclair. plaque contr. Plaque forme haute/oblongue  Rétroviseur Indic. vitesse km/h +  Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin cpte-tours  AV Orange latér. AR Orange  Avert. clign. Lampes de travail  Feux complémentaires :	Forme de la carr. (selon véhicule)  Couleur (selon véhicule)  Places ass.: Total 1 + 2 ( avant)  Poids à vide 1550 Carburant magout  CV 9.6
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Entraînement sur roues avant peut être déclenche	

- \*) Transmission: Sur demande, boîte complémentaire de réduction = 3 x 3 = 9
- \*\*) Vitesse maxi : 20 km/h à 2000 t/m au moteur resp. 570 t/m à la prise de force ; doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle.
  - Plombage: 1 plomb sur la tringle de commande des gaz +
    - 1 plomb sur la vis de réglage de la conduite de carburant

Lieu et date de l'expertise FRIBOURG. 19.7.1968

La commission d'expertise